

DECLARATION DE CONSTRUCTION NOUVELLE

NOM, PRENOMS OU RAISON SOCIALE :

DATE DE NAISSANCE OU REGISTRE DU COMMERCE :

ADRESSE DU DECLARANT : n°..... Rue Commune :
Boite Postale Commune :

ADRESSE DE LA CONSTRUCTION : n°..... Rue Commune :

IDENTIFICATION DU TERRAIN SUR LEQUEL EST EDIFIE LA CONSTRUCTION :

N° : Superficie : du lotissement : Quartier :
Commune :

Nom du propriétaire s'il n'est pas le même que celui de la construction :
.....

HABITATION INDIVIDUELLE

(Immeubles et commerces au verso)

Maçonnerie Préfabriqué

Surface par niveau (Dimensions prises murs extérieurs) :

Niveau 1 / _____ M2/ + / _____ M2/ de terrasse ou / _____ M2/ de balcon

Niveau 2 / _____ M2/ + / _____ M2/ de terrasse ou / _____ M2/ de balcon

Niveau 3 / _____ M2/ + / _____ M2/ de terrasse ou / _____ M2/ de balcon

Sont comprise dans ces surfaces :

Garages / _____ M2/ au niveau / _____ / Cellier / _____ M2/ au niveau / _____ /

Buanderie / _____ M2/ au niveau / _____ /

Autre dépendance / _____ M2/ au niveau / _____ /

La production d'une photocopie du plan détaillé (avec cotes) vous dispense de remplir la partie descriptive ci-dessus

Valeur de la construction : Date d'occupation :

Permis de construire : n° Du

Certification de conformité : n° Du

Nom de l'entrepreneur :

Fait à le

AVIS TRES IMPORTANT

Cette déclaration doit être adressée au Service des Contributions Diverses – BP D2 – 98848 NOUMEA CEDEX dans un délai de trois mois, après l'achèvement de la construction.

Passé ce délai, l'exonération prévue par la réglementation en vigueur ne sera pas accordée.

Après dépôt de cette déclaration, vous recevez, au plus tard dans un délai de trois mois, un accusé de réception précisant la durée d'exonération accordée.

Si vous ne recevez pas ce document, prenez l'attache de la « SECTION FONCIER » du Service des Contributions Diverses – Tél : 25.75.75.

Cette section se tient à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire et vous aider à remplir ce formulaire.

Il est recommandé dans ce cas de vous munir du plan de votre habitation et des références du permis de construire et du certificat de conformité.

